Programme des Nations Unies pour le développement

Pays : Djibouti

Descriptif de projet

Titre du projet : Programme de Mobilisation des Eaux de Sols et Gestion Durable de Sols (PROMES-GDT)

Produit(s) de l'UNDAF :
Les communautés rurales et les écosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques

Produit(s) escompté(s) du Programme de pays :
Meilleure capacité de gestion du processus environnemental et de ressources naturelles

Produit(s) escompté(s) :
Capacités des institutions locales et des communautés en gestion des ressources naturelles sont renforcées

Partenaire d'exécution :
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Mer

Parties responsables : Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Mer

Brève description

L'objectif principal du programme est d'améliorer les conditions de vie des communautés pastorales en promouvant une gestion durable des ressources naturelles de la foret. Il s'agira plus spécifiquement dans le cadre de ce financement de mener une revue des actions réalisées et déterminer l'impact du programme sur les communautés, d'évaluer l'impact de la contribution de l'ensemble des partenaires et tracer des orientations pour consolider les acquis

Période du programme :	12 mois
Principaux objectifs de résultats (Plan stratégique) :	Gouvernance
ID d'attribution Atlas :	00051331-00063861
Date de début :	01/01/2014
Date de fin	31/12/2014
Date de la réunion PAC	____________
Dispositions en matière de gestion	NEX

Budget Total AWP	15 000 $
Total des ressources	15 000 $
Total des ressources attribuées :	
Régulier	15 000 $

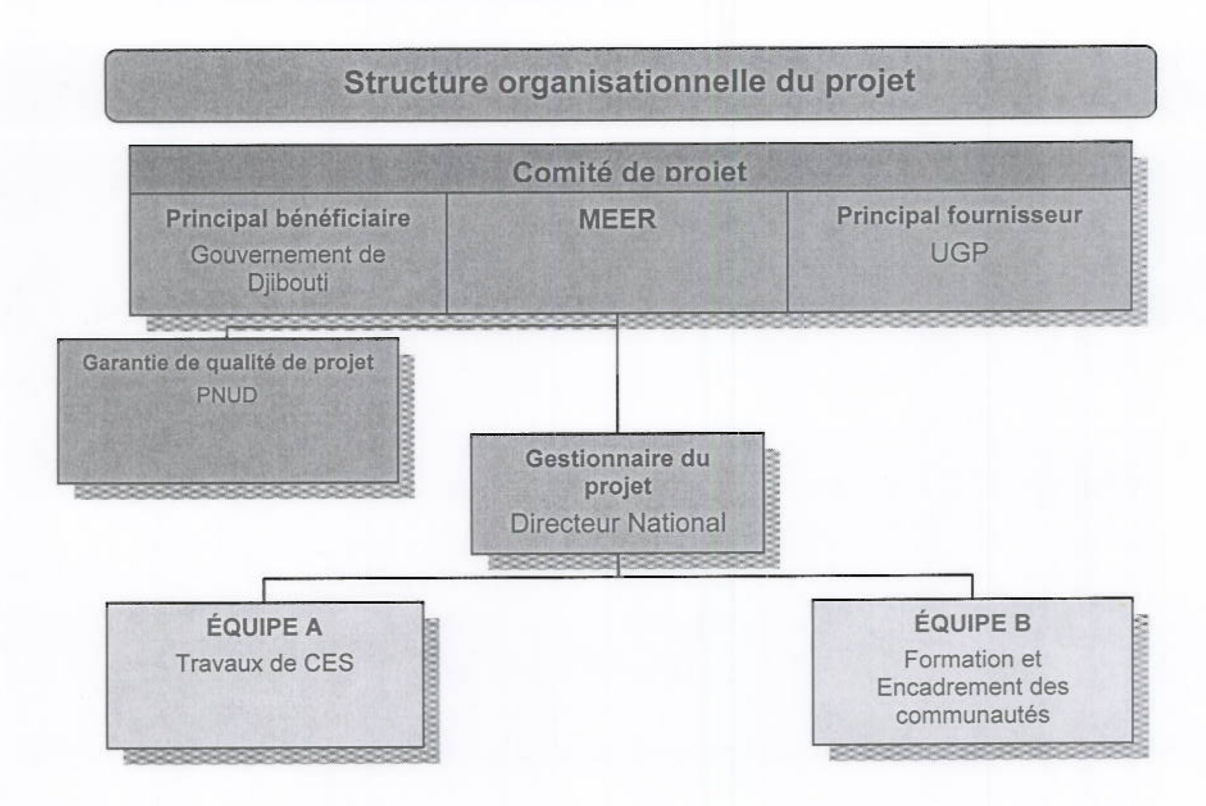
Noms	Signatures	Date
SE Mohamed Ahmed Awaleh Ministre de l'Agriculture, de l'Eau,, de l'Élevage et des ressources Halieutiques.		17/04/14
Ms Nicole Kouassi, Représentant Résident Adjoint, PNUD		17/Avril 2014

I. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

ANNEE : 2014 :

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CALENDRIER				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
Référence initiale, indicateurs associés et cibles annuelles	***Résultats des activités de liste et des actions associées***	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre		Source des fonds	Description du budget	Montant $
Produit Les communautés rurales et les écosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques. Référence initiale : Absence de rapport d'évaluation. Indicateurs : L'Ensemble éléments des TDR de la revue couverts par le rapport Cibles : Rapport de la revue disponible et validé Ebauche d'une proposition de projet pour une deuxième phase	1-Revue analytiques des activités du projet : - Préparation des TDR - Recrutement consultants international et national					MAEM	PNUD		15 000
TOTAL Général									15 000

II. ARRANGEMENTS DE GESTION



L'Exécutif. Cette fonction sera exercée par le Ministère de l'Energie et de l'eau, chargé des ressources naturelles

Principaux fournisseurs. Cette fonction sera exercée par le PNUD

Principaux bénéficiaires. Cette fonction sera assumée par les bénéficiaires notamment par les représentants des communautés locales se trouvant dans les régions concernées par le projet

En outre deux éléments importants, le suivi et la gestion sont assumées par les fonctions suivantes.

Garantie du projet. La fonction de Garantie est la responsabilité de chaque membre du comité de pilotage. Cette fonction soutient le Comité de Pilotage du projet et exécute des fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi. Pendant le processus de gestion d'un projet, cette fonction assure la gestion et l'achèvement des étapes importantes. Le PNUD nomme une personne pour effectuer ce suivi obligatoire.

Directeur du projet. Cette fonction sera assumée par un responsable de la gestion journalière du projet et des décisions pour le projet. Sa principale fonction est d'assurer que les résultats spécifiés dans le document du projet sont atteints selon les standards et les qualités exigés et dans les délais et couts fixés au départ. Il sera nommé par le partenaire d'exécution.

Conformément aux directives régissant la modalité d'exécution nationale, le projet fera l'objet chaque année d'un audit qui couvrira tous les aspects liés à la gestion, la mise en œuvre et au suivi du projet. L'audit portera entre autres sur la revue des plans de travail, des rapports d'état d'avancement, les recrutements et les achats et la gestion des équipements, les déboursements… les Termes de référence spécifiques seront développés en temps opportun.

Le coût des services d'appui, calculé sur la base du tarif universel du PNUD pour le recouvrement des coûts sera imputé sur les lignes budgétaires concernées. En relation avec le projet, les coûts effectifs de communications, de bureautique et des missions de suivi du PNUD seront imputés directement par le PNUD sur les lignes budgétaires prévues à cet effet.

Le produit attendu par ce projet est :

Produit 1. les communautés rurales et les écosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques.

Les actions qui seront menées au niveau de la foret et ses périphéries s'inscrivirent dans une perspective de développement rural intégré et de gestion durable des ressources naturelles basées sur la participation es populations locales Les objectifs spécifiques seront les suivants

Le projet se focalisera sur la revue des activités suivantes entreprises au niveau de la Foret du Day. Le projet tracera également les orientations pour une consolidation des acquis de la première phase du projet :

- La régénération du genévrier et d'espèces constitutives de son habitat
- L'enherbement et la plantation d'arbres fourragers sur cordons pierreux isohypses
- L'exploitation des bois morts de genévrier
- La correction et végétalisation des petites ravines
- La mise en défens expérimentale
- Les études de la végétation et les analyses bromatologiques
- Les plantations de protection en zone tampon à la forêt
- Les micro-plantations d'arbres à usages multiples autour des campements et des citernes
- La plantation de brise-vents et zones d'abri autour des mares artificielles
- La mise en place d'une pépinière et la formation de pépiniéristes
-

a)Apports du Gouvernement

Le gouvernement mobilisera en nature le personnel et les moyens nécessaires à la réussite des objectifs du projet :

(i) Il désignera, le Directeur National du projet comme responsable du Projet ayant l'autorité nécessaire pour impulser, coordonner, mettre en œuvre et suivre les activités et pour prendre et faire prendre à temps les décisions requises pour le bon déroulement du projet.

(ii) Il fournira, pour toute la durée du projet, des cadres fonctionnaires et le personnel technique d'appui de contrepartie.

.

(iii) Il fournira également des locaux adéquats et équipés (mobilier et climatisation) nécessaires pour assurer les meilleures conditions de travail aux experts et staff qui seront recrutés sur le projet.

b) Apport du PNUD

Le financement du PNUD est utilisé pour couvrir les frais des consultants et experts changés de la revue

III. CADRE DE SUIVI TRAVAIL ET DE L'ÉVALUATION

En accord avec les politiques et les procédures de programmation décrites dans le Manuel d'utilisateur du PNUD, la surveillance du projet sera mise en œuvre selon les étapes suivantes :

Au sein du cycle annuel

- Une évaluation trimestrielle de la qualité permettra d'enregistrer les avancées en matière de réalisation des résultats clés, sur la base des critères de qualité et des méthodes répertoriés dans le tableau Gestion de la qualité ci-dessous.
- Un journal des questions sera activé dans le système Atlas et tenu à jour par le Gestionnaire du projet pour faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou de requêtes de modification.
- Selon l'analyse des risques initiaux soumis (voir annexe 1), un journal des risques devra être activé sous Atlas et régulièrement mis à jour par l'examen de l'environnement externe susceptible d'affecter la mise en œuvre du projet.
- Sur la base des informations ci-dessus enregistrées dans le système Atlas, un Rapport sur l'état d'avancement des projets sera soumis par le Gestionnaire de projet au Comité de projet via la Garantie de qualité de projet, à l'aide d'un format de rapport standard.
- Un journal des leçons apprises du projet sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation au sein de l'organisation, et pour faciliter la préparation d'un Rapport sur les leçons apprises en fin de projet.
- Un Plan de planification de la surveillance devra être activé sous Atlas et tenu à jour afin d'assurer le suivi des actions/événements de gestion clé.

Annuellement

- **Rapport trimestriel.** Un rapport trimestriel sera élaboré par la direction du projet
- **Rapport d'examen annuel.** Un Rapport d'examen annuel doit être préparé par le Gestionnaire de projet et soumis à la connaissance du Comité de projet et du Comité d'action. Le rapport d'examen annuel prendra, au minimum, la forme d'un QPR standard sous Atlas couvrant l'année entière avec des informations mises à jour pour chacun des éléments de l'Examen de la performance trimestrielle (QPR) ainsi qu'un résumé des résultats réalisés par rapport aux cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits.

- **Examen annuel de projet**. Sur la base du rapport ci-dessus, un examen annuel du projet sera effectué durant le quatrième trimestre de l'année au plus tard, pour évaluer la performance du projet en cours ainsi que le Plan de travail annuel (PTA) pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen consistera en une évaluation finale. L'examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes, selon les besoins. Il devra porter sur la mesure des progrès effectués dans la réalisation des produits escomptés, et veiller à ce que ces avancées restent alignées sur les résultats appropriés.

Gestion de la qualité pour les résultats des activités du projet

PRODUIT 1: les communautés rurales et les écosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques.		
Résultat de l'activité 1	- Rapport de la revue disponible - Recommandations et orientations pour la deuxième phase	Date de début : début du 1er trimestre Date de fin : fin du 2ème trimestre
Objectif	- L'objectif de la revue est de permettre au Gouvernement de Djibouti et au PNUD/FEM d'évaluer la pertinence , le potentiel de durabilité et l'évolution des actions mises en œuvre et de prendre des décisions sur la mise en œuvre au cours du temps restant, y compris (si approprié) des révisions du dossier de projet, la priorisation de certaines activités, la correction des approches de gestion du projet et/ou des possibles nouvelles actions à mener	
Description	• Mesurer l'impact et les enjeux du projet, conformément aux objectifs du document de projet et selon les différentes composantes • Evaluation du niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet. • Réalisations par rapports objectifs initiaux à travers le cadre logique • Evaluation des efforts et l'implication des partenaires (PNUD/FEM, FIDA, FAE, Communautés, AFD), pour soutenir la mise en œuvre du projet. • Identification des problèmes ou défis rencontrés pendant la mise en œuvre, et des solutions adoptés (si des solutions on été identifiés et/ou adoptés). • Examen et évaluation du degré auquel les impacts du projet ont touché les bénéficiaires visés. • Examiner la contribution du projet au renforcement des capacités des communautés et de l'administration. • Description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de réplication de l'approche. • Examen de la mise en œuvre du cadre suivi-évaluation du projet. • Description des principaux enseignements tirés en termes d'activités, méthodologies, mise en œuvre, institutions et autres. • Recommandations pratiques pour aider à définir les orientations futures	
Critères de qualité	**Méthode qualitative**	**Date de l'évaluation**
Rapport accepté et validé	• Rapport de supervision du programme. • Rapport annuel d'activités du programme.	2ème trimestre

IV. Contexte juridique

Ce document ainsi que le Plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays (CPAP), signé par le gouvernement et le PNUD et incorporé à titre de référence, constituent le descriptif de projet mentionné dans l'Accord de base type en matière d'assistance (SBAA) [ou tout autre accord approprié applicable]. L'ensemble des dispositions relatives au CPAP s'appliquent à ce document.

Conformément à l'Article II de l'Accord de base type en matière d'assistance, la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire d'exécution, de son personnel et de ses propriétés ainsi que des propriétés du PNUD confiés à la garde du partenaire d'exécution incombe à ce dernier.

Le partenaire d'exécution devra :

a) mettre en place et gérer un plan de sécurité approprié prenant en compte la situation, au niveau de la sécurité, du pays dans lequel le projet est mené ;

b) prendre en charge tous les risques et les engagements liés à la sécurité du partenaire d'exécution, ainsi que la mise en œuvre complète du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan a été effectivement mis en œuvre et de suggérer, si nécessaire, des modifications au plan établi. La non-conformité aux exigences de mise en œuvre et de gestion d'un plan de sécurité approprié tel que requis aux termes des présentes constitue une rupture au présent accord.

Le partenaire d'exécution convient d'entreprendre tous les efforts raisonnables pour garantir qu'aucun fonds reçu du PNUD au titre du Descriptif de projet ne soit utilisé pour fournir un appui à des individus ou des entités associés au terrorisme, et que les bénéficiaires de fonds alloués par le PNUD au terme des présentes ne figurent pas dans la liste établie par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). Cette liste est consultable sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm.

Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou sous-conventions entrant dans le cadre du présent descriptif de projet.

Annexe A : **Termes de référence de l'évaluation**

Annexe B : **Analyse de risque**

V. ANNEXES

Annexe B : Analyse de risque

Titre du projet :	PROMES-GDT					ID d'attribution :	Date : Février 2014		
N°	Description	Date identifiée	Type	Impact et probabilités	Contre-mesures / réponse au niveau de la gestion	Propriétaire	Soumis, mis à jour par	Dernière mise en jour	Statu
2	Retard dans la préparation des TDR	Janvier 2014	Organisationnel Stratégique	Ce risque pourrait provoquer le retard dans la conduite de l'évaluation P=3 I=3	- Envoi des CV au Ministère dans les délais	Ministère de l'Agriculture	PNUD	*Février 2014*	Suivi
3	Retards et difficultés dans le processus de recrutement des consultants et d'experts	Janvier 2014	Opérationnel	Réduction de la portée du projet et retard dans sa mise en œuvre P=3 I=3	- Publicité des postes dans les délais	Ministère de l'Agriculture	PNUD	*Février 2014*	Suivi